



Bobigny, le 30 mai 2018

EELV 93 condamne l'absence remarquée des députés de Seine Saint-Denis lors de la séance de vote sur l'interdiction du glyphosate

Le glyphosate, produit par l'entreprise Monsanto, est un herbicide au cœur de plusieurs scandales. Les « Monsanto papers » ont par exemple démontré que cette industrie avait régulièrement retouché en sa faveur des études d'impact sur l'environnement, sur la santé des utilisateurs et sur celle des populations.

Le président de la République avait annoncé qu'il serait interdit dans moins de 3 ans, le temps de trouver d'autres alternatives.

En réponse à la volonté du ministre de l'agriculture de trahir cet engagement, le député Mathieu Orphelin, ex porte-parole de Nicolas Hulot, avait proposé un amendement permettant d'interdire cette substance dans moins de trois ans avec des possibilités de dérogations.

En séance le 29 mai, cet amendement a été repoussé par 63 voix contre 20. Si les députés communistes, insoumis et socialistes qui se revendiquent pourtant de l'écologie avaient été présents, cet amendement aurait pu être adopté.

Les écologistes du 93 condamnent l'absence de Stéphane Peu, Clementine Autain, Alexis Corbière, Bastien Lachaud, Sabine Rubin, Éric Cocquerel et Marie-Georges Buffet qui perdent ainsi toute crédibilité en matière d'écologie.

Les collectifs et associations qui se battent depuis des années contre l'usage de ce produit chimique et pour faire éclater la vérité sur sa nocivité s'en souviendront sans doute!

Ce combat contre le glyphosate n'a rien de symbolique : en le bannissant des usages, cela permettrait de restaurer le vivant dans nos cours d'eau, nos sols et de remettre la science agronomique au cœur des pratiques agricoles.

Pour EELV 93

Didier Delpeyrou Porte-Parole